



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 11 février 2014

## Agenda

### Lundi 3 mars

-9h : Entretien inter-académique (Académie des Sciences morales et politiques, Académie des Sciences, Académie des Beaux-Arts) : « Les limites » (Grande salle des séances).

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Alain DUHAMEL** : « Lecture de Notice sur la vie et les travaux de **Jacques Dupâquier** », Grande salle des séances.

-Réunion du jury du Prix Edmond Freville – Pierre Messmer (salle 3)

### Lundi 10 mars

-10h : Hommage à **Bruno Neveu**, Gde salle des séances.

-15h : **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE**, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques dans l'horizon du monde chinois.* »

### Lundi 17 mars

-15h : **Pierre DEMEULENAERE**, professeur à l'Université Paris-Sorbonne : « *Les sciences morales et politiques dans la culture anglo-saxonne.* »

### Lundi 24 mars

-15h : **Michel LE MOAL**, membre de l'Académie des sciences : « *Neurosciences, une longue route vers la maturité* », Gde salle des séances.

### Lundi 31 mars

-15h : **Daniel ANDLER**, professeur à l'Université Paris-Sorbonne : « *L'apport des sciences cognitives* »

### Lundi 7 avril

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Anne FAGOT-LARGEAULT**, membre de l'Académie des sciences : « Sur la recherche en psychiatrie ».

**Lundi 14 & 21 avril** : Pas de séance.

### Lundi 28 avril

-15h : **Philippe MONGIN**, professeur à HEC, directeur d'études au CNRS : « *Le rôle des mathématiques dans les sciences humaines* ».

## Séance du lundi 10 février

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 3 février, le président **Bernard Bourgeois** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**François d'Orcival** a présenté à ses confrères le dernier ouvrage de son confrère **Yvon Gattaz**, *Création d'entreprise. La double révolution*, Paris (Eyrolles), 2014, 216 pages. **Georges-Henri Soutou** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Jean-Paul Bled et Jean-Pierre Deschodt, *Les guerres balkaniques 1912-1913*, Paris (PUPS), 2014, 255 pages.

Le président Bernard Bourgeois a passé la parole à **Karlheinz Stierle**, professeur émérite de littératures romanes à l'Université de Constance, correspondant de l'Académie (section Philosophie), qui a fait une communication sur la question « Y a-t-il un équivalent allemand aux "sciences morales et politiques" ? ».

Se plaçant dans une perspective historique, l'orateur a d'abord évoqué l'inspirateur de la création de l'Académie de Prusse, Leibniz, qui, à Paris, s'était familiarisé avec les quatre Académies parisiennes d'alors. Comme dans un jeu dialectique, l'Académie de Prusse, avec ses quatre classes, aurait sans doute ensuite inspiré Condorcet, qui avait été le conseiller de Frédéric II, lorsqu'il proposa à l'Assemblée législative en 1792 de réunir les quatre Académies royales. C'est par ailleurs à Condorcet, « Leibniz français », que Karlheinz Stierle a attribué la paternité de l'appellation de "sciences morales et politiques". Toutefois, c'est avec Wilhelm von Humboldt, « Condorcet allemand », que se serait opérée une différenciation conceptuelle, le Français ayant « au centre de ses préoccupations la morale et la politique dans leur correspondance et dans leur antagonisme », alors que l'Allemand y mettait « le concept beaucoup plus individualiste de *Bildung* ». Avec Hegel et sa *Phénoménologie de l'esprit* (1807), c'est une nouvelle conception et une nouvelle hiérarchie des sciences morales et politiques qui se seraient imposées, « la philosophie se faisant histoire et l'histoire se faisant philosophie, les deux en tant qu'émanations de l'esprit dans le temps ». C'est ainsi que l'Académie de Berlin se réorganisa en 1831 en deux classes et créa la *philosophisch-historische Klasse*, un an avant la création de l'Académie des sciences morales et politiques dont la 1<sup>e</sup> section fut celle de Philosophie et la 5<sup>e</sup> intitulée « Section d'Histoire générale et philosophique », ce qui a amené Karlheinz Stierle à s'interroger sur une possible influence hégélienne via Victor Cousin, ami de Guizot et de Hegel et premier président de la section Philosophie.

Dans la suite de sa communication, l'orateur s'est employé à retracer « le chemin tortueux qui a conduit du *Geist* de Hegel aux *Geisteswissenschaften* » (sciences de l'esprit), terme qui s'est imposé notamment avec Wilhelm Dilthey, mais que les idéologues nazis ont dévoyé. « Si les sciences morales et politiques n'ont pas trouvé leur équivalent dans les *Geisteswissenschaften* », a-t-il conclu, « cela n'exclut pas que des personnalités individuelles se soient fait un nom dans ce domaine », ni que nombre de penseurs allemands se soient passionnés pour les sciences morales et politiques françaises.

À l'issue de sa communication **Karlheinz Stierle** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean Baechler**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **Jean Mesnard**, **Jean-Claude Casanova**, **Bernard Bourgeois** et **Marianne Bastid-Bruguière**.

## À lire

- **Jean Baechler** : *Les Morphologies Sociales*, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée (Paris, 2013, Hermann Éditeurs, 322 pages). Présentation par l'éditeur : « Une société n'est pas seulement un composé d'individus, de populations, de groupes et de réseaux, elle est aussi ce qui fait tenir le tout ensemble. En partant du concept durkheimien de solidarité sociale, Jean Baechler propose un examen des principes de cohésion et de cohérences des sociétés humaines ou morphologies. Un repérage empirique permet de construire un échantillon plausible d'une dizaine de morphologies : la bande, la tribu, la cité, les castes indiennes, les féodalités européennes et japonaise, le marché-centre chinois, la ville-capitale asiatique et la nation moderne. Leur analyse révèle la diversité des solutions trouvées par l'espèce humaine pour rendre effective sa grégarité. Deux chapitres sont ensuite consacrés aux dispositifs objectifs et aux dispositions subjectives mis en œuvre par les diverses solutions. Les solidarités mécanique et organique repérées et analysées par Émile Durkheim dans la division du travail social en reçoivent un éclairage nouveau, pour porter le concept de morphologie et de culture. Cette délimitation conceptuelle permet de préciser davantage encore les personnalités respectives des diverses morphologies. Pour assurer leur fonction, elles doivent être simples, efficaces, souples et robustes. Des systèmes d'action sont ainsi définis, qui contribuent à expliquer leur invention anonyme dans les contextes divers rencontrés par l'espèce humaine, que la nation soit l'aboutissement de l'invention morphologique. Des indices convergents suggèrent, au contraire, que les sociétés européennes sont en passe d'inventer une solution inédite et révolutionnaire, en exploitant non plus les ressources de la solidarité humaine mais celles de la sociabilité. » – Le livre est agrémenté d'un glossaire où se trouve, entre autres définitions, celle de la « politie », concept central de la pensée de Jean Baechler : « Politie : groupe humain, définissant, vers l'intérieur, un espace social de pacification tendancielle pour ses membres et, vers l'extérieur, un espace social de guerre virtuelle ; vers l'intérieur, la politie est l'espace des activités humaines sur lequel les acteurs s'efforcent de réunir les conditions communes de leurs humanisations respectives ; vers l'extérieur, la politie est un acteur collectif sur une transpolitie. »

- **Yvon Gattaz** : *Création d'entreprise, la double révolution* (Paris, Eyrolles, 2014, 215 pages). Présentation par l'éditeur : « Yvon Gattaz analyse sans complaisance et parfois avec humour les atouts et les handicaps de la France dans la compétition de création de nouvelles entreprises : elle a gagné la bataille des créations elles-mêmes en nombre, mais elle a perdu la bataille de la croissance après la création, indispensable pour le progrès économique et pour les emplois. Faiblesse grave, nous fabriquons des entreprises naines et qui restent naines. Yvon Gattaz décrit sur ce point nos atouts et nos faiblesses, et propose les actions à mener auprès des jeunes qui ont le goût du risque et surtout auprès des diplômés de l'enseignement supérieur, les plus aptes à impulser cette croissance. C'est le nouveau théorème Yvon Gattaz. Il tente ici de convaincre les jeunes de se lancer avec enthousiasme dans cette aventure. D'après lui, la création de nouvelles entreprises performantes est l'une des clés du redressement économique du pays. » Le livre comprend en outre les témoignages de chefs d'entreprise : Mohed Altrad (Altrad) ; Jean-Claude Decaux (JCDecaux) ; Jacques-Antoine Granjon (Vente-privee.com) ; Francis Holder (Paul) ;

- Sur le site de Zone Bourse : « **Michel Pébereau**, Président de la Fondation BNP Paribas, Marie-Claire Capobianco, membre du Comité Exécutif de BNP Paribas et Directeur des Réseaux France et Christian Sautter, Président de France Active, ont signé une convention de partenariat en faveur des créateurs d'entreprise et des entreprises solidaires. Par cette convention, BNP Paribas et France Active souhaitent renforcer et développer le financement des entreprises solidaires et des projets de création d'entreprises. La Fondation BNP Paribas s'engage à soutenir, à hauteur de 100 000 euros par an pendant 3 ans, France Active et notamment son programme "CAP'JEUNES". Il permet d'aider des créateurs d'entreprise de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, à créer leur propre entreprise. Les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement renforcé effectué par les chargés de mission France Active et d'une prime de démarrage de 2 000 euros pour consolider leur apport personnel. »

- Sur le site « Net-iris, le Droit à l'information juridique » : « Bientôt une simplification du Droit Civil français. Un projet de loi pourrait en 2014 simplifier le droit des obligations et le droit des biens. [...] Cette réforme est précédée de nombreux travaux, comme ceux de 2005, avec l'avant-projet de réforme du droit des obligations, animé par le professeur Pierre Catala. Plus récemment, l'**Académie des sciences morales et politiques**, a elle aussi, sous l'égide du professeur **François Terré**, formulée des propositions. » Même information sur le site de *L'Argus de l'assurance* : « Le projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés sous la direction de **François Terré**, professeur émérite de l'université Panthéon-Assas, membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques, section Législation, droit public et jurisprudence).

## Honneurs et distinctions

- **Denis Szabo**, correspondant de l'Académie (section Morale et Sociologie), criminologue, membre de la Société royale du Canada et de l'Académie des sciences de Hongrie, Officier de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, Docteur *honoris causa* des universités de Sienna, Budapest, Aix-Marseille, Pantios d'Athènes, Commandeur de l'Ordre national du mérite de Hongrie et de l'Ordre national de la République de la Côte d'Ivoire, a été promu Docteur *honoris causa* de l'Université nationale de service public de Hongrie (Budapest). Il a en outre reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II d'Angleterre.